

ASSESE

## **Centrale à tarmac: après la Région, le collège dit «non»**

Nouveau coup dur pour le projet d'implanter une usine à enrobés bitumeux à Sart-Bernard (Assesse), le long de la N4, porté par les entreprises Nonet et Sotraplant.

Après l'avis défavorable rendu début mai par les fonctionnaires délégué et technique de la Wallonie, c'était au tour du collège communal à se prononcer. Il disposait de trente jours pour se positionner.

Il n'aura pas eu besoin d'un tel délai. Vu son opposition totale à l'arrivée d'une telle industrie lourde sur son territoire, le collège a refusé le permis unique à Nonet et Sotraplant, mercredi. Ce n'est pas une surprise puisqu'il était acquis que l'exécutif communal assessois suivrait les recommandations de l'administration wallonne allant dans son sens.

Sitôt introduite au printemps 2020, la demande de permis avait été jugée imbuvable, par les élus comme par les citoyens et les associations de protection de la nature.

Sa situation ulcérait: en plein cœur d'une zone rurale, donc sur une parcelle inadaptée, non-dédiée à une activité économique et, pire, à moins de 200 mètres des premières habitations.

Nonet et Sotraplant se retrouvent en quelque sorte devant un mur qu'il ne sera pas aisé de franchir. Il ne leur reste qu'un recours pour arracher le permis et sauver leur projet: auprès des ministres wallons Tellier (Écolo) et Borsus (MR).

Les deux entreprises vont-elles raccrocher les gants? Le comité N931 et d'autres comités de citoyens, qui s'opposent à l'usine depuis le début, restent méfiants. Ils pointent l'entêtement de ces deux entreprises, leurs relais au niveau régional et l'expertise de leurs bureaux d'avocats, qui font craindre un nouveau rebondissement.P.W.